



## Communiqué de presse

### **La FSU37, engagée pour une société plus juste, interpelle les candidats aux élections législatives**

Emmanuel Macron, avec 20 % seulement des inscrit.e.s ayant voté pour lui au 1er tour et avec 28 % d'abstention au 2nd tour n'a manifestement pas obtenu un vote d'adhésion à un projet d'ailleurs resté imprécis. Il s'est agi surtout d'un vote de rejet de l'extrême droite, pour la 2ème fois consécutive.

De ce fait, obtenir pour lui une majorité à l'Assemblée nationale ne sera pas une formalité comme en 2017. Les élections législatives s'annoncent donc décisives pour décider des orientations politiques des 5 prochaines années.

L'école a été particulièrement maltraitée lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron qui a maintenu 5 ans un ministre largement désavoué par les personnels de l'Éducation nationale et nombre de parents d'élèves. La nomination de Pap Ndiaye semble au premier abord un symbole de rupture. Mais le symbole ne fait pas tout : le programme éducatif porté par le candidat Macron (nouveau pacte enseignant, mise à mal de la voie professionnelle, autonomie, etc.) s'inscrit dans la droite ligne du quinquennat précédent et est donc synonyme de mise à mal du service public d'Éducation et de renoncement à la démocratisation de notre système éducatif.

**La FSU37 adresse ses priorités revendicatives aux candidats aux élections législatives.**

**Éducation, Formation, Recherche, plan pour la jeunesse, protection de l'enfance, Ecologie et Environnement, Services publics et fonction publique, salaires, retraites, protection sociale, droits des salariés, égalité hommes-femmes, lutte contre les idées d'extrême droite... sont des enjeux pour demain sur lesquels les candidats doivent se positionner.** Nos syndiqués et sympathisants s'en préoccupent et y seront particulièrement attentifs !

La FSU37 entend ainsi contribuer à mettre les enjeux sociaux au centre du débat public, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques mais avec la volonté de nourrir les dynamiques de progrès social et avec la volonté de porter au plus haut les revendications du monde du travail afin qu'elles se traduisent en mesures législatives et réglementaires.

Saint Avertin, le 25 mai 2022.